



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépendance

Question écrite n° 36328

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les propositions exprimées dans le rapport de l'IGAS relatif à « la mise en œuvre des projets pilotes ». Compte tenu du rôle croissant des équipes mobiles de gériatrie (EMG) et des hôpitaux de jour (HDJ), le rapporteur propose de renforcer celles-ci en personnel dans l'ensemble des régions, de redéfinir les missions et le périmètre d'action des équipes mobiles de gériatrie et de réviser la circulaire frontière et la tarification des séjours en hôpital de jour gériatrique. Il la remercie de bien vouloir faire parvenir son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36328

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8943

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)